



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**L'académie de Corse recrute
des enseignants
contractuels du 1^{er} degré**

L'académie de Corse organise depuis deux ans un grand plan de formation en langue corse qui vise à former 700 professeurs des écoles titulaires en cinq ans.

Pour assurer le remplacement de ces professeurs durant leurs stages de formation, une brigade de 20 enseignants contractuels du 1^e degré permet d'assurer la continuité des enseignements pour les élèves au sein de chaque classe concernée.

Ces enseignants contractuels, de niveau bac + 3 minimum, exercent cette mission de remplacement sur l'ensemble du territoire académique, essentiellement à temps complet et bénéficient d'une formation en début d'année scolaire.

Leur rémunération mensuelle nette pour un temps complet est de **1504 €** (ISAE comprise sur la base d'un recrutement en 1^{ère} catégorie – INM 367), dans le cadre d'un CDD de 12 mois, à laquelle s'ajoute le remboursement forfaitaire des frais de déplacement et d'hébergement.

Si vous souhaitez rejoindre cette brigade de remplacement dès la rentrée scolaire 2018, l'académie de Corse vous invite à adresser

avant le vendredi 29 juin 2018 au plus tard

une lettre de motivation, accompagnée d'un CV, de la photocopie du diplôme le plus élevé, de l'attestation de compétence en natation (réalisation d'un parcours de 50 mètres dans une piscine sous la responsabilité d'un service public universitaire ou territorial) et de l'attestation certifiant la qualification en secourisme (PSC1 ou AFPS)

à l'adresse mail suivante :

pedag@ac-corse.fr

et

Rectorat de l'académie de Corse

Pôle pédagogique

BOULEVARD PASCAL ROSSINI

B.P. 808

20192 AJACCIO CEDEX 4

Une commission académique de recrutement procédera à la sélection des candidats sur examen des dossiers et à la suite d'un entretien.